

DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 09/10/2025
Reçu en préfecture le 09/10/2025
Publié le
ID : 974-249740101-20251009-2025_096_BC_14-DE



EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 6 octobre 2025

Nombre de membres en exercice : 16
Nombre de présents : 11
Nombre de représentés : 4
Nombre d'absents : 1

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE SIX OCTOBRE à 14 h 00, le Bureau Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, à Le Port, en salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président**.

Secrétaire de séance : Mme Laetitia LEBRETON

OBJET

AFFAIRE N°2025_096_BC_14
Programme FEDER - ITI : avis sur le
projet de réhabilitation du complexe
sportif de Bois Rouge

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Irchad OMARJEE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - M. Olivier HOARAU - M. Fayzal AHMED-VALI - M. Philippe LUCAS - M. Daniel PAUSE - M. Christophe DAMBREVILLE

Nombre de votants : 15

ÉTAIT ABSENT(E) :

M. Henry HIPPOLYTE

NOTA :

Le Président certifie que :

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

- la convocation a été faite le :
30 septembre 2025

- date d'affichage et de publication de la
liste des délibérations au plus tard le
13/10/2025

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN procuration à M. Irchad OMARJEE - Mme Vanessa MIRANVILLE procuration à Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - M. Bruno DOMEN procuration à M. Philippe LUCAS

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 6 OCTOBRE 2025

AFFAIRE N°2025_096_BC_14 : PROGRAMME FEDER - ITI : AVIS SUR LE PROJET DE RÉHABILITATION DU COMPLEXE SPORTIF DE BOIS ROUGE

Le Président de séance expose :

I. Éléments de contexte

Le complexe sportif du quartier de Bois-Rouge, dans les hauts de la ville de Saint-Paul, est un équipement structurant pour la vie locale, accueillant divers publics pour des activités sportives et de loisirs.

Cependant, les infrastructures existantes présentent des signes de vieillissement et ne répondent plus pleinement aux attentes des usagers ni aux normes actuelles en matière d'accessibilité, de sécurité et de performance énergétique.

Le projet de réhabilitation vise à moderniser et adapter ces équipements pour en faire un espace plus fonctionnel, inclusif et respectueux de l'environnement. Il permettra d'assurer une continuité de l'offre sportive tout en répondant aux enjeux sociaux, territoriaux et environnementaux.

II. Objectifs du projet

Le projet vise à moderniser l'offre existante pour proposer un équipement fonctionnel et polyvalent qui réponde aux nouvelles attentes du territoire en matière d'activités sportives et de loisirs :

- Améliorer la qualité des pratiques sportives, en optimisant les espaces et en modernisant les équipements ;
- Favoriser le développement de nouvelles disciplines ;
- Favoriser la cohésion sociale en encourageant la participation de tous les publics (associations, scolaires, familles, sportifs amateurs, y compris jeunes en difficulté ou publics vulnérables), que ce soit dans un cadre régulier, de loisirs ou de compétition ;
- Réduire l'empreinte écologique du complexe par optimisation énergétique des systèmes d'éclairage et emploi de matériaux durables et écoresponsables ;
- Valoriser la biodiversité locale en améliorant le cadre de vie par une démarche paysagère intégrée.

Ce projet reflète la volonté municipale de créer des espaces publics inclusifs, adaptés aux besoins de la population.

III. Description de l'opération

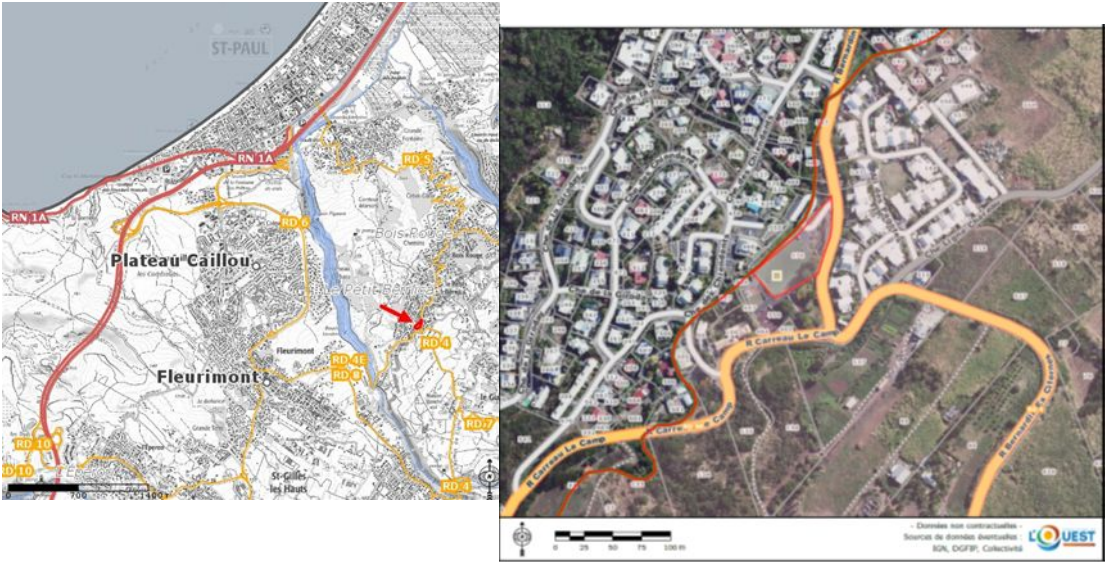
Le projet de réhabilitation du complexe sportif de Bois Rouge prévoit notamment :

- La **réhabilitation de l'aire de jeux** (dépose de l'existant ; fourniture et pose de nouveaux éléments et sol amortissant ; pose de voiles d'ombrage)

- La création d'une **aire de Street WorkOut** (fourniture et pose de 4 agrès et de 1 surface synthétique)
- La création d'une **aire de fitness** (fourniture et pose de 4 agrès de fitness)
- La **réhabilitation du terrain de basket ball** (purge des murs ; dépose des paniers de basket et remplacement par un panier de type 3 x 3 ; tracé du terrain)
- La **réhabilitation du terrain de Hand ball** (reprise du garde-corps et filet pare-ballons)
- La **réhabilitation du terrain de football synthétique** (dépose de la clôture et pose d'une nouvelle ; remplacement du gazon synthétique)
- Des **travaux divers** : rénovation des fontaines ; installation de dispositifs piétons interdisant l'accès aux scooters ; installation d'une barrière sécurisée en haut du terrain ; pose d'une nouvelle poubelle double tri ; mise en place de bancs en plastique recyclé ; sécurisation de l'armoire de commande de l'éclairage public ; rehaussement du muret sud.

○ Localisation

Le complexe sportif de Bois Rouge, propriété communale référencée CO 176 au cadastre, est situé aux abords de la Route Départementale 4E, sur les hauteurs de la ville de Saint-Paul, à l’intersection des chemins des Chiendents et Bernardin (ex Citernes) en limite basse de la zone administrative des Hauts.



IV- Planning prévisionnel :

	Début (mois-année)	Début (mois-année)
Études et travaux	Août 2024	Juillet 2025

V- Plan de financement :

Sources de financement	Montant hors TVA (en €)	%
UE - FEDER	420 997,11 €	79,05 %
Maître d'Ouvrage	111 565,89 €	20,95 %
Coût total éligible HT	532 563,00 €	

Le coût global de l'opération est de 532 563,00 € HT et il est attendu une subvention FEDER maximale de 420 997,11 €.

Le TCO en tant qu'Entité Territoriale ITI doit se prononcer sur ce projet.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 18/09/2025.

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement et Logement du 04/09/2025.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- PRENDRE ACTE du projet de réhabilitation du complexe sportif de Bois Rouge ;**
- VALIDER l'avis favorable (joint au présent rapport) qui sera transmis au Comité Territorial ;**
- AUTORISER le Président ou tout autre personne habilitée par lui à signer tout document y afférent.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président